INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR EN NORVÈGE

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

La Norvège appartenant à l'espace Schengen, il n'y a plus de contrôle aux frontières pour les voyageurs en provenance d'un autre pays de la zone Schengen, comme la France. Néanmoins, un passeport ou une carte nationale d'identité en cours de validité sont exigés pour l'entrée et le séjour sur le territoire.

L'attention des voyageurs est appelée sur le fait que les autorités norvégiennes n'ont pas reconnu la prolongation de la validité des cartes d'identité dont la validité est caduque.

SANTÉ

Afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge par la Sécurité sociale, les Français de passage doivent être munis d'une carte européenne d'assurance maladie, à demander à leur caisse locale au moins 15 jours avant le départ. Pour plus d'informations, consulter le site de l'Assurance Maladie en ligne Consulter si besoin son médecin traitant pour faire une évaluation de son état de santé, et bénéficier de recommandations sanitaires notamment sur les vaccinations

Il est conseillé de mettre à jour les vaccinations habituelles, particulièrement d'être à jour des vaccinations diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) et rougeole-oreillons-rubéole (ROR)

LANGUE

Le norvégien. Mais l'anglais est très bien parlé et compris.

DÉCALAGE HORAIRE

Il n'y a pas de décalage horaire avec la France

ÉLECTRICITÉ

Vous n'aurez pas besoin d'adaptateur électrique. Prise: Type F - Voltage: 230 V - Fréquence: 50 Hz

TÉLÉPHONE

- De la France vers la Norvège +47
- De la Norvège vers la France +33

MONNAIE

La Couronne Norvégienne 1 NOK = 0,08 EUR 1 EUR = 11,49 NOK

SÉCURITÉ

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus : les intéressés peuvent avoir des intentions malhonnêtes, et proposer des boissons ou des aliments pouvant contenir des tranquillisants.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Il est interdit de photographier des installations militaires ou des bâtiments et sites devant lesquels stationnent des militaires ou membres des forces de l'ordre

Nous vous recommandons:

de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger » de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis

de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences:

Police: 02800 Police Secours: 112 Pompiers: 110

Ambulances/Urgences: 113

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France en Norvège Drammensveien 69 0244 Oslo

Tel: +47 23 28 46 00

Fax Tél. permanence soirs, weekends et jours fériés : +47 91 54 77 43

ambafrance.oslo@diplomatie.gouv.fr